

L'après Covid-19

Repenser la forêt : pas une seconde à perdre

"L'après coronavirus ne sera pas comme l'avant" a déclaré le président de la République. L'après coronavirus va-t-il sonner enfin l'heure de la forêt ? Et mettre en place le cadre d'action, les compétences et les budgets nécessaires pour qu'elle apporte sa pleine contribution face au changement climatique et aux défis de ce siècle ?

Georges-Henri Florentin, ancien directeur général de l'institut technologique FCBA, aime à citer cette belle phrase du maréchal Liautey : *"Combien de temps met un chêne pour pousser ? 150 ans ? 200 ans ? Alors il n'y a pas une minute à perdre"*. Et, prolongeant le propos du grand homme, il ajoute : *« oui, il n'y a pas une seconde à perdre » !*

J'aime beaucoup cette phrase, elle illustre joliment cette nécessité — si peu respectée, hélas ! — de prendre pleinement en compte le long terme forestier et de ne pas renvoyer au lendemain ce qu'il faut faire tout de suite. La lente croissance des arbres, le long temps qu'ils nécessitent pour pleinement s'épanouir, leur longue durée de vie ne doivent pas être des arguments pour repousser l'action au motif que *« ça peut bien attendre un an ! »*. Ils doivent être, bien au contraire, des arguments pour engager l'action aussitôt : *« ne retardons surtout pas le moment de jouir des biens et des services dont ces arbres et ces forêts sont la promesse »*.

La pandémie du Covid 19 confirme combien on prend des risques à trop différer la préparation du futur et à trop se caler sur des calculs économiques. Certes l'approche financière permet de réduire les dépenses dans l'instant présent mais, on en a aujourd'hui la claire démonstration, elle appauvrit l'institution, le service concerné, sinon le pays lui-même face à une situation qui, parfois, peut être totalement nouvelle, mais qui, souvent, est déjà identifiée et fait l'objet d'alertes de la part des praticiens. Manque de lits, manque d'équipements, manque de personnels qualifiés, la situation de l'hôpital public fait l'actualité depuis une bonne année : aujourd'hui elle est confirmée de façon dramatique. L'hôpital tient par l'engagement magnifique de ses personnels : l'hommage qui leur est rendu chaque soir par les applaudissements des Français ne sonne-t-il pas aussi comme une remontrance au gouvernement pour son absence d'une vraie réponse aux mouvements de grève des personnels hospitaliers depuis si longtemps ?

En matière de forêt, trop souvent, trop facilement, le politique invoque la longue durée de vie des arbres pour renvoyer à plus tard les décisions qu'il serait pourtant bienvenu de prendre sans attendre.

J'ai eu l'occasion de le vérifier à travers un rapport du CGAAER auquel j'ai contribué. Un rapport que nous avons appelé « le rapport des rapports ». Nous avons identifié que, sur 30 ans, 240 rapports — soit une moyenne de 8 par an ! — ont été écrits sur la forêt et la filière forêt bois, parfois à une échelle locale ou sur un point particulier mais plusieurs fois d'une façon globale et holistique. Mes collègues et moi avons analysé soigneusement la vingtaine de grands rapports qui ont particulièrement marqué cette période : au fil des ans, ils reprenaient tous, chacun bien sûr avec ses formulations, les mêmes éléments de constat, les mêmes pistes de solutions de progrès. Certes, des mesures ont été prises au long de ces trente années, mais jamais elles ne se sont attaquées à la racine-même des problèmes, et les mêmes questions-clés restent posées, les mêmes manques restent béants. Pourquoi ?

Qui sera enfin le Pisani de ce début de XXI^e siècle, qui osera porter une parole forte sur la forêt et prendre les mesures appropriées ? Dans les années 1960, sur le constat d'une dégradation de la situation des forêts françaises, Edgar Pisani, ministre de l'Agriculture, a pris une batterie de mesures et réorganisé les modalités de la politique forestière : ONF, CRPF, PSG..., tout un ensemble d'innovations ont complètement changé la donne et permis de véritables progrès. Qui, aujourd'hui, prendra ces mesures — fussent-elles désagréables pour telle ou telle catégorie d'acteurs — qui permettront d'installer la forêt et le bois, et tous les biens et services dont l'un et l'autre sont porteurs, à la place qu'appellent à la fois les menaces des changements globaux, en particulier climatiques, et nos ambitions politiques pour une économie décarbonée, pour une nature protégée et ouverte à nos concitoyens, pour un aménagement du territoire équilibré et durable ?

**

*

Depuis 30 ans, la perspective offerte aux personnels de l'ONF tient dans l'insoluble équation d'une réduction des moyens — moyens financiers et, bien plus grave, moyens humains — et d'une augmentation des missions. Convenons, sans reprendre à notre compte la formulation de cet ancien DG de l'ONF, qu'il y a 30 ans le nombre de personnels était quelque peu excessif (« *Il y a du gras* », disait-il) et qu'une réorganisation était possible sans remettre en cause l'existence de l'établissement et sa capacité d'action. Aujourd'hui, après combien de plans successifs (j'ai à l'esprit le souvenir cruel du PPO de 2002 qui est loin d'avoir été couronné de succès !), il est clair que les personnels n'y croient plus.

La RGPP instaurée en fin de première décennie du siècle a sonné le glas dans l'administration forestière : les services forestiers en DDT(M) sont exsangues, ils sont très appauvris en DRAAF. Acceptons de reconnaître qu'on ne peut mener une politique sans moyens, sans budgets, sans personnels. L'administration déconcentrée de l'État n'est plus en mesure de porter des politiques fortes dans les registres de la forêt et du bois ; elle n'est plus en mesure non plus, malgré l'engagement de ses personnels, d'apporter aide et assistance aux collectivités pour la mise en place de projets territoriaux de développement forestier. Ici ou là, de belles actions sont menées : douloureusement, elles donnent la mesure de ce qu'il serait possible de faire si la volonté politique nationale était présente, claire dans ses objectifs, effective dans ses moyens.

En 2009, le président de la République avait pourtant prononcé un discours fort, beau, innovateur à Urmatt : il affirmait la voie française d'une gestion forestière multifonctionnelle et durable, et en appelait à la mobilisation de tous les acteurs. Dans le respect des potentialités de nos forêts et grâce à l'application de cette gestion forestière attentive et équilibrée, il promettait ainsi une récolte de bois accrue de 12 Mm³ en 2012, de 20 Mm³ en 2020 — magie des rimes ! Le « +12 Mm³ » a vite disparu du discours tant l'échéance était proche et l'objectif inaccessible. Nous sommes en 2020, faute des moyens nécessaires, pas le moindre million de m³ n'a été ajouté à la récolte de bois qui reste désespérément stable autour des 40 Mm³ commercialisés. Que n'a-t-on suivi les préconisations des nombreux rapports rappelés plus haut !

Dernier épisode de ce triste feuilleton : à la recherche de quelques économies dans la construction du projet de budget pour l'année 2020, le gouvernement a voulu rogner encore sur les dotations du CNPF. Alors que tant de tâches essentielles l'appellent sur le terrain, l'établissement a dû se mobiliser, multiplier les alertes, les rencontres, les courriers et dossiers pour, enfin, obtenir que ce projet soit abandonné. Quel gâchis, quel gaspillage de temps et d'énergie, quelle désolation !

**

*

« Alors que nous sommes plongés dans la crise sanitaire du coronavirus, et les crises économique et sociale qu'elle ne va pas manquer d'entraîner, vous n'allez pas, vous les forestiers, revenir avec vos problèmes de boutique ? On verra lorsqu'on aura le temps, lorsque les choses se seront calmées ! »

Eh bien, si ! Nous voulons porter la voix de la forêt ! Justement à cause de cette crise sanitaire et qui va devenir — qui est déjà — économique et sociale, nous voulons attirer l'attention sur la forêt. Évitions qu'elle soit aussi une crise écologique ; de ce mal, faisons naître le bien d'un modèle de développement respectueux de la nature et plus juste. Le moment est véritablement venu que ce patrimoine écologique, économique, humain que constitue la forêt soit une force pour notre pays, un atout face à tous les défis que notre pays, et l'humanité entière, doit affronter : le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité, le risque de méga-feux, le besoin de nature de nos concitoyens, l'impératif d'une économie plus respectueuse des capacités de la nature et plus équitable. Dans tous ces registres, la forêt, le bois, toutes les ressources des espaces forestiers sont porteurs de solutions heureuses et éminemment écologiques. Pour autant que ...

Pour autant qu'on saura mettre en place le cadre d'action, les compétences et les moyens financiers nécessaires.

Revenons aux nombreux rapports déjà cités ; entendons les experts qui travaillent sur le sujet, notamment pour proposer une feuille de route nationale pour la forêt et la filière forêt-bois, permettant de répondre aux enjeux du changement climatique ; et donnons chair enfin à ces recommandations ! J'espère que les propositions que la députée en mission Anne-Laure Cattelot rédigera dans le rapport que lui a commandé le Premier ministre renforceront ces perspectives.

Dans le registre de la recherche, pour mieux cerner les conditions, les formes, les impacts du changement climatique et de toutes les menaces qu'il va accroître, qu'il s'agisse de méga-feux, de tempêtes, de canicules et de sécheresses, de violents orages et de crues dévastatrices, d'attaques parasitaires, etc., et pour proposer des pistes d'action pour préparer nos peuplements, nos massifs, nos territoires à mieux encaisser ces périls.

Dans le registre si fondamental des personnels. L'administration, au niveau national comme en région ou en département, les établissements et structures chargés de la gestion des forêts, de leur protection et de la valorisation de leurs produits, les collectivités locales et les structures territoriales de développement ont besoin de personnels compétents et en nombre suffisants, pour remplir leurs responsabilités et missions à la hauteur des enjeux. N'oublions pas non plus le secteur associatif dont l'apport est loin d'être négligeable et qui souvent, en lieu et place d'administrations ou de services officiels démunis, assume de véritables tâches de service public : animation, rencontre, débat, échange d'informations et d'expériences, création de liens, co-construction de propositions, diffusion du savoir...

Dans celui des moyens d'action sur le terrain, bien sûr, à la fois pour préparer nos espaces forestiers aux chocs climatiques ; pour conduire les propriétaires publics et privés à prendre en charge le devenir de leurs forêts et à s'organiser — en particulier en se regroupant au sein de territoires de projet — pour mettre en œuvre une gestion forestière multifonctionnelle, durable, équilibrée, de qualité ; pour installer avec le public les conditions d'un dialogue ouvert, serein et raisonnable permettant de définir un nouveau contrat social sur le triptyque forêt/forestiers/société ; pour réinstaller une planification territoriale porteuse d'un aménagement du territoire dans lequel espaces urbains, terres agricoles et massifs forestiers se combinent en complémentarité et « en complicité » ; pour renforcer ou recréer un outil industriel qui, sous les formes diverses appropriées aux produits et aux territoires, permette de valoriser l'ensemble des produits de la forêt le plus possible dans le cadre de filières courtes et, systématiquement, en réponse à l'obligation qui nous est faite d'une économie la plus décarbonée possible.

Le sujet et le moment appellent une volonté politique, un signe fort : la forêt française mérite tout à fait d'être érigée en « grande cause nationale » ! « *L'après coronavirus ne sera pas comme l'avant* » a déclaré le président de la République. L'écologie doit prendre le pas sur l'économique. Pas seulement dans les mots, véritablement dans les actes. La forêt doit s'inscrire dans cette logique.

En première ligne face au changement climatique, la forêt méditerranéenne constitue un territoire idéal d'observation, d'innovation et d'expérimentation pour inventer un modèle nouveau de développement durable. Donnons-lui les moyens de jouer, en liaison avec l'agriculture et le pastoralisme, ce rôle de forêt laboratoire permettant d'élaborer des solutions mieux appropriées de protection du patrimoine, d'amélioration et de renouvellement des peuplements, d'intégration des espaces forestiers dans la vie des territoires. Ces solutions méditerranéennes pourront, dans un avenir vraisemblablement proche, intéresser l'ensemble de la forêt française.

**

*

Il est vrai que s'engager au service de la forêt, dans le climat d'incertitude qui prévaut dorénavant — et j'emploie le mot climat à dessein — nécessite pour le propriétaire et le gestionnaire forestier audace, courage et énergie : la tâche ne sera pas simple, le succès n'est pas garanti ! Il importe de créer la confiance et d'apporter des moyens techniques et financiers pour faciliter leur engagement dans ce pari pour l'avenir.

« 150 ans, 200 ans, dites-vous ? Il n'y a pas une minute, pas une seconde à perdre ! »

Charles Dereix

Le 12/04/2020